



Conseil Municipal des Enfants de la ville de Sautron

Procès verbal de la Séance du 5 décembre 2013

L'an deux mille treize à dix sept heures trente minutes, le Conseil Municipal des Enfants, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Marie-Cécile GESSANT, Maire.

Etaients présents : Carla BUDOC, Amalia BURBAN, Claire LAINE, Julie ROUSSEAU, Edgar ROUX, Léonie ABROUSSE, Timothé DOUSSET, Enzo FOUASSON, Julien MASSENET, Antonin COEURDEROY, Lucas COUDRAY, Camille GAREL, Alissa HUBERT, Gabriel THOMAS

Etaients également présents : Madame Sylvie WEINGAERTNER, Adjointe à la Famille et à la Vie Sociale, Geoffroy BUNLET, Directeur du Service Famille et Vie Sociale, Morgane ROUSSE, responsable de l'Animation Jeunesse, Johanna CHORIN, Animatrice, Roselyne RICAUD, Responsable du Pôle Famille.

Etait absent : Bryan GOURDON

Madame GESSANT accueille les enfants et dit être très honorée de procéder aujourd'hui à la 1^{ère} installation du Conseil Municipal des Enfants. Elle félicite les enfants de leur élection et les remercie pour leur engagement. Elle est certaine que les enfants par leur dynamisme et leur imagination vont contribuer à faire de ce Conseil Municipal des Enfants un lieu d'échanges au service de Sautron. Ce conseil doit devenir également un véritable lieu d'apprentissage, de découverte de la démocratie et de la citoyenneté. Il doit permettre aux enfants de mieux connaître leur territoire et d'améliorer le quotidien par la réalisation de projets concrets.

Madame GESSANT rappelle que la volonté de la Municipalité est de donner la parole et une place certaine aux enfants dans la Ville.

Madame GESSANT rappelle aussi que les enfants auront à discuter, échanger, partager des idées, LEURS IDEES. Les échanges devront toujours se faire de manière courtoise et dans le respect de l'opinion de chacun et sans contrainte.

Madame GESSANT procède ensuite à l'appel et propose aux enfants de faire un tour de table pour que chacun puisse se présenter et faire part de ses idées succinctement.

Madame GESSANT laisse ensuite la parole à Morgane ROUSSE qui aura en charge l'animation et l'encadrement du Conseil Municipal des Enfants.

Morgane fait savoir aux enfants qu'il leur ait remis une pochette avec leur nom et prénom dessus. A l'intérieur de cette pochette, ils vont y retrouver le règlement intérieur du Conseil Municipal des Enfants. Chaque enfant est invité à en prendre connaissance à la maison avec papa – maman. Chaque enfant se voit également offrir un petit carnet et un crayon ainsi qu'un classeur « du petit conseiller ». Celui-ci sera à rapporter pour une prochaine réunion.

Morgane rappelle quelques points importants du règlement :

- ⇒ La durée du mandat : 2 ans
- ⇒ Le nombre de réunions plénières (conseil Municipal) : 2 par an
- ⇒ Le nombre de réunions de Commissions : 3 par an
- ⇒ L'obligation de prévenir en cas d'absence,
 - soit Morgane, espacejeunes@sautron.fr
ou par téléphone 02 40 94 73 64
 - soit le pôle Famille, enfancejeunesse@sautron.fr
ou par téléphone 02 51 77 86 97

Morgane fait savoir ensuite qu'un travail de recensement des idées a déjà été effectué à partir des affiches réalisées pendant la campagne électorale. Il a été pris en compte toutes les idées, y compris celles des camarades qui n'ont pas été élus.

Ce travail de préparation a permis de répartir les idées en 2 thématiques, ce qui va donc se décliner en 2 commissions :

- ⇒ Etre ensemble
 - Cours de jardinage avec les services de la Ville
 - Cours de dessin
 - Jumelage – relations avec l'international
 - Améliorer le quotidien de jeunes handicapés
 - Apprendre les gestes qui sauvent
 - Journées avec les personnes âgées (jeux, discussion...)
 - Participer au marché de Noël, au Téléthon, pièces jaunes...
 - Soutien aux élèves
 - Etc

- ⇒ Mon environnement
 - Organiser des olympiades
 - Organiser un flash mob
 - Organiser une boum, des fêtes pour les jeunes
 - Sorties : cinéma – théâtre, visites, sorties nature
 - Des vélos dans la ville, des trottinettes
 - Améliorer/développer les pistes cyclables
 - Ramasser les papiers dans la vallée du Cens ou sur une plage
 - Etc.

Les listes ne sont pas exhaustives et les idées pourront être développées au fur et à mesure.

Morgane demande ensuite aux jeunes conseillers municipaux de se positionner sur l'une ou l'autre des Commissions tout en précisant qu'il sera toujours possible de changer.

Etre ensemble : Carla – Claire – Julie – Enzo – Alissa- Gabriel

Mon environnement : Amalia – Edgar – Léonie – Timothé – Julien – Antonin – Lucas – Camille

Madame GESSANT précise ensuite le calendrier des réunions pour l'année 2014 :

- ⇒ Réunion des Commissions : (Les deux Commissions seront réunies le même soir)
 - 11 février
 - 20 mai
 - 7 octobre

Les Commissions auront lieu à l'Espace Jeunes.

- ⇒ Réunion du Conseil Municipal des Enfants :
 - 17 juin
 - 2 décembre

Il est précisé que les réunions auront lieu de préférence dès 17 h pour permettre aux enfants de prendre un goûter et de commencer ensuite leurs travaux.

N'ayant pas d'autres questions à l'ordre du jour, Madame GESSANT remercie chaleureusement les enfants pour leur participation très active à cette première réunion.

Fait à Sautron, le 19 décembre 2013

L'Adjointe à la Famille et à la Vie Sociale,



Sylvie WEINGAERTNER

Le Maire



Marie-Cécile GESSANT